

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000243-207

ACTION COLLECTIVE
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)

MARCEL GAGNON

Demandeur

c.

STATION MONT-SAINTE-ANNE INC.

Défenderesse /

Demanderesse en intervention forcée
et en garantie

c.

HYDRO-QUÉBEC

-et-

DOPPELMAYR CANADA LTÉE

-et-

MOTEURS ÉLECTRIQUES LAVAL LTÉE

-et-

FRANKLIN EMPIRE INC.

-et-

THETFORD ARMATURE INC.

-et-

MDL ÉNERGIE INC.

Défenderesses en intervention forcée
et en garantie

RÉPONSE EN INTERVENTION FORCÉE ET EN GARANTIE

Nous, Gilbert Simard Tremblay, avocats pour la défenderesse en intervention forcée et en garantie, **THETFORD ARMATURE INC.**, répondons à la présente affaire afin de :

convenir d'un règlement;

ou

contester et établir un protocole de l'instance avec les autres parties sous toutes réserves que de droit;

ou

proposer une médiation une conférence de règlement à l'amiable.

MONTRÉAL, ce 31 mars 2021

Gilbert Simard Tremblay

GILBERT SIMARD TREMBLAY, s.e.n.c.r.l.

Me Yves Tourangeau

ytourangeau@gstlex.com / notification@gstlex.com

1200, avenue McGill College

Bureau 1800

Montréal, QC H3B 4G7

Tél: 514 394-2700 # 2716

Télec. : 514 394-0014

N/dossier : 031163-256

Avocats de défenderesse en intervention forcée
et en garantie Thetford Armature inc.